

Réf: Dossier N° 142021

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION IVOIRIENNE DE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé « NOVIPS SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RAN-EXTENSION, Lot 1803, Ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION IVOIRIENNE DE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé « NOVIPS SARL »

Objet : GESTION IMMOBILIERE ;PRESTATIONS DE SERVICES ; VENTE DE PRODUIT AGRICOLE ;COMMERCE EN GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RAN-EXTENSION, Lot 1803, Ilot 147

Dirigeant(s) : M TRAORE IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08459 du 16/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42404/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

